

Politique des règles de terrain des Boisés Bérubé

Médiéval — Événements LARP

1. Objectif

Ces règles ont pour but de garantir que Boise Berube Médiéval reste un lieu sûr, respectueux, immersif et agréable pour tous les participants. Tous les participants, visiteurs, organisateurs et membres du personnel sont responsables de la préservation du site et du bien-être des autres.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les joueurs, organisateurs, PNJ, membres du personnel, bénévoles et visiteurs du site, y compris, mais sans s'y limiter, les zones de jeu, les espaces communs, les zones de couchage, les zones hors-jeu et les zones naturelles.

3. Respect et responsabilité envers le lieu

- Veuillez prendre soin du site, des bâtiments, du terrain et des installations. Laissez les lieux plus propres que vous ne les avez trouvés.
- Chacun est responsable de connaître et de respecter les lois applicables, le règlement intérieur du site fourni par les propriétaires et les règles établies par chaque organisateur d'événement. Il est impératif d'assumer les conséquences de ces mesures.
- Ne pas endommager, modifier ou déplacer les biens du site ni les éléments naturels. Si vous déplacez un objet, veuillez le remettre à sa place initiale.
- Des fiches d'inventaire seront disponibles pour chaque bâtiment/zone et seront vérifiées avant et après chaque événement afin de s'assurer qu'aucun élément ne manque ou n'est cassé.
- Si un objet est cassé, veuillez le signaler aux propriétaires ou à l'organisateur afin qu'il soit noté. Que la casse ou la détérioration soit accidentelle ou non, vous serez responsable de la réparation ou du remplacement de l'objet endommagé. Dans le cas contraire, une discussion sera menée afin de déterminer la responsabilité, et la personne ou l'organisation concernée devra prendre en charge les réparations ou le remplacement. Les accidents arrivent, mais il est essentiel d'assumer ses responsabilités !

Veillez respecter immédiatement et sans discussion les consignes de sécurité, les mises en attente et les instructions du personnel.

- Sortez complètement de votre rôle lorsque vous entrez dans des espaces hors-jeu ou en cas d'urgence. Le mot de sécurité à utiliser dans ces situations est « Pas de Duff ».
- Les ruisseaux, lacs et autres points d'eau ne sont pas surveillés. Toute personne se baignant dans ces points d'eau le fait à ses propres risques. Veuillez noter que l'eau n'est pas potable.
- Des toilettes portables sont disponibles sur place pendant l'événement. Merci de respecter ces installations et de les laisser propres après utilisation. Veuillez informer le personnel si vous avez besoin de papier toilette ou autre.
- L'organisation est responsable du remplissage des extincteurs, trousse de premiers secours, bouteilles de propane, etc. En cas de pénurie, veuillez en informer les propriétaires de Boise Bérubé ou l'organisateur principal de l'événement.
- L'organisation est responsable de l'utilisation du matériel de Boise Bérubé et doit le ranger correctement et en toute sécurité (générateur, table, etc.) avant, après et pendant son utilisation.

4. Zones désignées, limites et conduite

- Respectez les espaces clairement délimités.
- Il est strictement interdit de pénétrer dans les zones interdites.
- Les mineurs (le cas échéant) doivent être sous la surveillance d'un adulte.
- Le calme doit être respecté pendant les heures de silence, dans les zones de repos et les espaces réservés au personnel.
- Lors des événements, il est interdit de faire du bruit entre 20h30 et 8h30 sur le parking et ses abords. Le respect du voisinage est primordial.
- Tout comportement perturbateur, agressif ou irrespectueux est interdit.
- Le harcèlement, la discrimination et l'intimidation seront sanctionnés.
- L'accès au conteneur gris est interdit. La boutique Boise Berube est ouverte à la vente d'articles, de bibelots, etc., et ne sera accessible qu'à certaines heures. Paiement en espèces ou par virement électronique uniquement.

5. La sécurité avant tout

- La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h sur le chemin du Boisé. Veuillez ralentir avant d'entrer sur la propriété de Boise Bérubé. Les véhicules sont permis avant et après le début des activités, mais leur circulation est interdite entre le début de la séance d'information et l'annonce de la fin de l'activité.
- Courir, grimper ou interagir physiquement n'est permis que là où le règlement l'autorise explicitement. Il est interdit de grimper sur les bâtiments ou d'accéder aux zones privées. Il est également interdit de se battre à l'intérieur des bâtiments, dans les escaliers ou sur les balcons extérieurs.
- Toute utilisation dangereuse du terrain, des structures ou des accessoires est interdite.
- Les feux sont autorisés uniquement dans les foyers prévus à cet effet (croissants, poêles à bois et poêles d'auberge) et peuvent être restreints ou totalement interdits à tout moment. Si les feux sont restreints, l'utilisation de foyers personnels au propane à l'extérieur et des poêles déjà fournis à l'intérieur des bâtiments peut être autorisée (sous réserve des règlements municipaux).
- Il est interdit d'allumer un feu à l'extérieur des zones désignées.
- Les bougies et les flammes nues sont interdites sur la propriété, y compris dans tous les bâtiments. Les flammes factices et à piles sont autorisées.
- Veuillez signaler immédiatement tout danger, blessure ou dégât aux organisateurs ou au propriétaire des lieux. Un rapport sera mis à la disposition de tous les organisateurs.
- Toute personne entrant sur ce terrain et l'utilisant le fait volontairement à ses propres risques. En tant que participant, organisateur, etc., vous reconnaissez que les activités pratiquées sur la propriété peuvent comporter des risques physiques et se dérouler sur un terrain accidenté. Chaque personne assume l'entière responsabilité et dégage Boise Berube de toute responsabilité, notamment en cas de blessure, de perte ou de dommage matériel.
- En cas d'urgence, les voies d'accès doivent rester dégagées.

6. Espace personnel et effets personnels

- Il est interdit de pénétrer dans la tente, le chalet, la chambre ou l'espace personnel d'un autre participant sans son autorisation expresse.
- Il est interdit de toucher ou d'utiliser les effets personnels, accessoires ou costumes d'un autre participant sans son consentement.
- Tout vol, toute altération ou tout dommage intentionnel peut entraîner l'exclusion de l'événement et la responsabilité, pour le participant concerné ou l'organisateur, de réparer ou de remplacer le bien endommagé.
- Chacun est responsable de sa propre santé mentale et physique. Si vous estimez que cette responsabilité n'est pas respectée, veuillez contacter la direction/le personnel de Boise Berube ou les organisateurs de l'événement.

7. Consommation de substances (alcool, cannabis, tabac, etc.)

Tabac, vapotage et consommation de cannabis :

- Toute consommation de tabac et de cannabis doit être conforme aux lois locales, régionales et nationales, y compris les restrictions d'âge.
- La consommation de cannabis est interdite lors des événements organisés sur la propriété, quelles que soient les prescriptions personnelles ou médicales, en présence de mineurs (tout événement accueillant des mineurs de moins de 18 ans).
- La consommation de cannabis est autorisée uniquement dans les zones fumeurs désignées en l'absence de mineurs (événements réservés aux personnes de 18 ans et plus), sous réserve des directives suivantes :
 - Les participants ne doivent en aucun cas interférer avec la sécurité, le consentement ou le déroulement du jeu.
 - Les participants doivent respecter les demandes d'espace liées aux allergies, aux sensibilités ou aux limites personnelles.
 - Les participants doivent toujours garder le contrôle de leurs actions et de leur comportement. Tout degré d'incapacité affectant :
 - La capacité à donner son consentement
 - La compréhension des règles
 - La sécurité physique
 - Le respect des règles
 - Est interdite et entraînera des conséquences en cas de non-respect ou de comportement inacceptable.

- Les propriétaires, le personnel et les organisateurs d'événements peuvent, à leur discrétion, interdire l'accès aux jeux ou à l'événement aux personnes ayant des difficultés à se défendre.
 - Tous les emballages, accessoires, cendres, mégots, etc. doivent être jetés et/ou rangés en lieu sûr dans le camping, les couloirs de couchage ou le véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Fumer, vapoter et consommer du cannabis sont autorisés uniquement dans les zones clairement désignées par Boise Berube et seulement en l'absence de mineurs. La consommation de cannabis est interdite en présence de mineurs et ne sera pas autorisée pendant leur présence.
 - L'usage est limité aux zones désignées et ne doit jamais perturber la sécurité, le consentement ou le bon déroulement du jeu. Ces zones seront :
 - Éloignées des zones de jeu principales
 - Éloignées des zones de préparation et de restauration
 - Clairement signalées et communiquées aux participants
 - Il est interdit de fumer ou de consommer du cannabis dans les bâtiments, les tentes, les espaces intérieurs et les zones à forte fréquentation.
 - Toute autre drogue illégale, à l'exception du cannabis, du tabac et du vapotage, est interdite sur le site.
 - Le personnel et les organisateurs peuvent exclure toute personne des espaces, des activités ou du site en cas d'altération des facultés ou de problèmes.

Consommation d'alcool :

- Toute consommation d'alcool doit respecter la législation locale, notamment l'âge légal pour consommer de l'alcool.
- Les participants mineurs ne sont pas autorisés à posséder ni à consommer d'alcool.
- Il est interdit d'apporter ou de consommer de l'alcool dans les zones où cela est prohibé par le règlement de l'établissement ou de l'événement, ou par la loi.
- La consommation d'alcool est interdite lors des événements en présence de mineurs (moins de 18 ans).
- L'alcool est autorisé uniquement lors des événements réservés aux personnes de 18 ans et plus (sauf autorisation expresse des organisateurs).
- Si la consommation d'alcool est autorisée, elle est interdite sur le terrain pendant les matchs et les bouteilles doivent être conservées en lieu sûr afin d'éviter toute casse accidentelle.

- Toute la verrerie et les contenants doivent être conservés sur votre emplacement de camping ou dans un bâtiment. Vous êtes responsable du nettoyage et de l'élimination appropriés de la verrerie.
- Les emballages et contenants d'alcool, y compris les gobelets, doivent être nettoyés et éliminés conformément à la réglementation.
- Les participants sont tenus de consommer de l'alcool de façon responsable et modérée. Tout comportement inapproprié, perturbateur, dangereux ou en état d'ivresse ne sera pas toléré. Tout comportement menaçant la sécurité, le confort ou la dignité d'autrui, ou toute violation de cette politique, pourra entraîner des mesures disciplinaires, le cas échéant.
- L'ivresse qui perturbe le jeu de rôle, le consentement, les alertes de sécurité ou les instructions du personnel est interdite.
- L'alcool ne doit en aucun cas servir d'excuse à un comportement inhabituel, au harcèlement ou à toute infraction au règlement.
- Les organisateurs et le propriétaire des lieux se réservent le droit de limiter, restreindre ou interdire la consommation d'alcool à tout moment.

8. Déchets et protection de l'environnement

- Il est interdit de jeter quoi que ce soit dans les cours d'eau et les points d'eau. Il est également interdit d'y déposer des déchets. L'utilisation de compost biodégradable est obligatoire pour toute la vaisselle, etc., sur l'ensemble du site.
- Il est interdit de quitter le domaine en laissant des ordures, des restes alimentaires ou des effets personnels, notamment dans les bâtiments, sur le parking et dans la poubelle.
- Vous devez déposer vos déchets, matériaux recyclables et compostables dans les installations prévues à cet effet. Ne jetez aucun déchet n'importe où.
- Veuillez respecter les consignes de non-déchets et les règles de protection de l'environnement en vigueur sur le site.
- Boise Berube décline toute responsabilité concernant l'élimination des objets personnels volumineux. Tout objet lourd ou encombrant, tel qu'un matelas pneumatique, une tente, etc., laissé sur place, sera éliminé et fera l'objet de frais d'enlèvement et d'élimination (le montant sera déterminé en fonction du coût).
- Si Boise Berube doit effectuer des travaux de nettoyage après un événement (élimination des déchets, des objets volumineux ou lourds, etc.), des frais de nettoyage seront facturés à l'organisateur. Boise Berube n'est responsable d'aucun autre nettoyage que l'enlèvement des déchets des installations prévues à cet effet.

9. Politique relative aux animaux de compagnie

- Les animaux de compagnie ne sont pas admis, à l'exception des animaux d'assistance (veuillez contacter les propriétaires pour plus de détails).
- L'animal d'assistance doit porter son gilet et ses médailles, et son propriétaire doit être en possession des documents requis. Ces informations doivent être présentées au propriétaire de Boise Berube et à l'organisateur de l'événement.
- Simon et Chelsey Berube possèdent des animaux, dont le chien d'assistance de Simon. Ces animaux sont autorisés sur la propriété, mais ne seront pas présents sur le site pendant les événements, sauf pour le chien d'assistance de Simon ou si l'organisateur de l'événement donne son autorisation.

10. Photographie et enregistrement

- La photographie et l'enregistrement vidéo sont autorisés sur le site. Les organisateurs et les propriétaires de l'événement pourront utiliser ces photographies et enregistrements à des fins promotionnelles ou d'archivage et les publieront (Facebook, sites web des organisateurs, etc.).
- Les participants peuvent refuser d'être photographiés en informant les photographes ou le personnel. Merci de respecter le choix de toute personne qui indique clairement ne pas souhaiter être photographiée ou enregistrée (cette information figurera sur le formulaire de consentement remis au début de chaque événement).

11. Autorité du personnel

- Les décisions des propriétaires et du personnel de Boise Berube concernant la sécurité, l'utilisation des espaces et le comportement sont sans appel.
- Le non-respect des consignes peut entraîner l'exclusion de certaines zones ou de l'événement.

12. Application et conséquences

Le non-respect de cette politique peut entraîner :

- Avertissements
- Accès restreint à certaines parties du site
- Exclusion du jeu
- Exclusion de l'événement ou annulation de celui-ci
- Interdiction de participer à de futurs événements

13. Droit de modification

Les propriétaires de Boise Berube se réservent le droit de mettre à jour ou d'appliquer ces règles au besoin afin d'assurer la sécurité, le respect des lois et un environnement communautaire positif.

14. Weather Policy:

All events will take place **rain or shine**.

Activities may pause or stop immediately in the event of **lightning or other dangerous weather** and will be determined on a case-by-case basis. Boise Berube is not liable, and no refunds will be given should such an event occur. Alternative arrangements may be made but, on a case-by-case basis and not guaranteed.

